



Section de la CAF Touraine

Mail: sudcaf37@orange.fr

Le 1^{er} décembre 2009, nous adressons un courrier à la direction pour demander un rendez vous sur la base de nos revendications, courrier resté sans réponse ...

VENDREDI 11 DECEMBRE 2009, les agents grévistes sont montés à la Direction pour demander un rendez vous; La direction a fait savoir qu'elle ne recevrait que sur de nouvelles propositions.

MARDI 15 DECEMBRE 2009, suite à la nouvelle assemblée générale des grévistes, nous avons adressé un nouveau courrier à la direction pour demander un rendez -vous sur des bases de nouvelles propositions . La direction a exigé qu'on lui présente de nouvelles propositions par écrit.

MERCREDI 16 DECEMBRE 2009, les élus SUD ont remis un courrier à la direction au cours des réunions DP et CE pour demander une nouvelle fois que les représentants syndicaux soient reçus dans le cadre du mouvement de grève (courrier ci-dessous)...

COURRIER REMIS LE 16 DECEMBRE 2009 PAR LES ELUS SUD EN DP ET CE

Notre organisation syndicale vous a adressé un courrier le 1^{er} décembre 2009 pour demander un rendez vous pour une négociation sur la base des revendications des salariés qui ont entamé un mouvement de grève reconductible depuis le 20 novembre 2009.

Sans réponse de votre part, nous vous avons demandé un nouveau rendez lors du mouvement de grève du vendredi 11 décembre 2009. Vous nous avez alors indiqué que vous accepteriez de nous recevoir uniquement si nous avions de nouvelles propositions.

Suite à l'Assemblée générale des grévistes du 15 décembre 2009, nous sommes en mesure de vous faire de nouvelles propositions et nous vous demandons de nous recevoir pour engager des négociations et trouver une issue au conflit actuel sur les points suivants:

- concernant l'aménagement du service ligne du public:

- élargissement du noyau dur à 16 personnes sur la base du volontariat avec un engagement de passage à niveau 4 lié à la fonction d'accueil

- augmentation de la prime « guichet » pour l'ensemble des personnes amenées à intervenir auprès du public

- mise en place d'un roulement de 8 personnes nécessaires en complément du noyau dur , soit 2 personnes par groupe et par jour , volontaires ou désignées si besoin (sauf cas exceptionnels) qui viendront compléter la ligne du public;

Concernant les conditions de travail:

- en raison du manque de personnel et en prévision des départs en retraite de nombreux techniciens , engagement pour la mise en place d'une nouvelle formation Vademecaf en continuité de celle en cours

- L'amélioration des conditions de travail passe aussi par des relations de confiance et de respect de l'autre . C'est pourquoi, nous demandons qu'une réflexion soit engagée à ce sujet avec les instances CE, DP, CHSCT et la Direction en présence du médecin du travail.

Notre courrier du 1^{er} décembre détaillant l'ensemble des revendications du personnel en grève est resté sans réponse de votre part et de ce fait est toujours d'actualité.

Nous vous rappelons que le code du travail (art L424-4) prévoit que les délégués du personnel peuvent à leur demande être reçus par l'employeur en dehors de la réunion mensuelle obligatoire.

Le refus de recevoir également le délégué syndical systématiquement peut constituer un délit d'entrave.

Syndicat Solidaire Unitaire et Démocratique Protection Sociale d'Indre et Loire

GREVE A LA CAF...

VENDREDI 18 DECEMBRE DE 14H20 A 15H15

MARDI 22 DECEMBRE DE 10H05 A 11H00

JEUDI 24 DECEMBRE DE 14H35 A 15H30

MARDI 29 DECEMBRE DE 10H05 A 11H00

JEUDI 31 DECEMBRE DE 14H35 A 15H30

Au cours de la réunion DP, nos élus ont été accusés d'être irresponsables, de diffuser une mauvaise image de la CAF et de pousser le personnel à la grève... «contrairement à la CFDT qui a accepté de négocier» dicit la Direction .

Première nouvelle: que ce soit auprès du personnel en grève ou dans le cadre d'une réunion, la CFDT n'a pas dit avoir négocié ni avoir retiré son préavis de grève

Au cours du CE , la Direction a fait savoir que les revendications énoncées ne relevaient pas des DP (ce qui est inexact puisque les DP peuvent présenter des réclamations individuelles ou collectives sur les conditions de travail) et que le CE n'était pas le lieu de négociations.

Cependant, la Direction a annoncé qu'elle recevrait la semaine prochaine uniquement les délégués syndicaux représentatifs SUD, FO et CFDT dans le cadre de négociations.

Où est l'intérêt du salarié?

A qui sert la division syndicale ?

**DANS UN MOUVEMENT DE GREVE SI IMPORTANT, RECONDUIT PAR LES SALARIES
LA MISSION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL ETANT DE FAIRE L'INTERFACE
ENTRE LES SALARIES ET LA DIRECTION,**

**NOTRE SYNDICAT CONTINUERA A SOUTENIR LE PERSONNEL EN GREVE ET A
RENCONTER LA DIRECTION AFIN DE TROUVER UNE ISSUE AU CONFLIT.**

**MARDI 15 DECEMBRE 2009,
L'ASSEMBLEE GENERALE
A RECONDUIT LA GREVE POUR**

VENDREDI 18 DECEMBRE DE 14H20 A 15H15

LE MOUVEMENT DE GREVE EST MAINTENU DANS L'ATTENTE DE NEGOCIATIONS

TOUS UNIS, ON EST PLUS FORT...